

CODE DE CONDUITE POUR LES PARTENAIRES D’AFFAIRES

En tant qu’entreprise mondiale, le Groupe Protech collabore avec des clients et des fournisseurs de partout dans le monde. Ces partenaires d’affaires portent une grande attention à la manière dont Protech mène ses activités. Une bonne réputation n’est pas seulement importante pour Protech ; elle est essentielle à notre succès continu.

Protech a donc mis en place un Code de conduite qui présente un ensemble de normes destinées à encadrer le comportement éthique de ses partenaires d’affaires.

Ce **Code de conduite pour les Partenaires d’affaires** (« Code ») s’applique à tous les partenaires d’affaires, y compris leurs employés, agents, fournisseurs et toute autre personne agissant en leur nom à travers le monde (« partenaires d’affaires »). Il établit les attentes minimales de la part de Protech en matière de comportement éthique. Le respect de ce Code contribue à protéger et à renforcer la réputation de nos partenaires d’affaires, ainsi que celle de Protech, tout en favorisant la création de valeur à long terme.

Nous nous attendons à ce que tous les partenaires d’affaires adoptent ce Code ou appliquent leur propre code, à condition qu’ils respectent les normes minimales décrites dans celui-ci. En définitive, il est essentiel que Protech et ses partenaires d’affaires agissent de manière responsable et éthique sur tous les marchés sur lesquels nous évoluons.

AGIR AVEC INTÉGRITÉ

Le Groupe Protech agit en tout temps avec intégrité et s’attend à ce que ses partenaires d’affaires adoptent le même comportement. Ceux-ci ne doivent ni s’engager dans des activités personnelles ni faire de déclarations publiques visant à nuire aux intérêts commerciaux ou à la réputation de Protech.

Ils ne doivent offrir, promettre, donner, demander ni accepter aucun pot-de-vin ni autre avantage indu, y compris des cadeaux ou divertissements excessifs, dans le but d’obtenir, conserver ou attribuer des affaires.

Les partenaires d’affaires doivent consigner toutes les transactions commerciales de manière exacte, prudente et transparente, conformément aux normes comptables applicables et aux meilleures pratiques reconnues.

TRAITER LES PERSONNES AVEC RESPECT ET ÉTHIQUE

Le Groupe Protech s'attend à ce que ses partenaires d'affaires recrutent, sélectionnent et promeuvent leurs employés uniquement en fonction de leurs qualifications et de leurs compétences. Les décisions liées à l'emploi doivent respecter les lois anti-discrimination en vigueur dans les juridictions concernées, y compris les questions relatives à la race, au genre, à l'âge, au handicap, à l'origine nationale, à la religion, à l'orientation sexuelle ou à l'état civil. Tous les employés doivent être traités avec dignité et respect.

Le Groupe Protech exige de ses partenaires d'affaires qu'ils respectent les droits humains internationalement reconnus, peu importe l'endroit où ils exercent leurs activités. Protech ne tolérera pas l'utilisation dans sa chaîne d'approvisionnement, de travail d'enfants, de travail forcé ou obligatoire, de traite de personnes, d'esclavage ou de toute pratique portant atteinte à la dignité humaine.

ACCORDER LA PRIORITÉ À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ ET À LA PROTECTION

Le Groupe Protech demande à ses partenaires d'affaires qu'ils s'engagent à mener toutes leurs activités conformément aux normes les plus élevées en matière de santé et de sécurité. Ils doivent protéger leurs employés, leurs actifs matériels, leurs informations et leur réputation contre les menaces potentielles, y compris les risques liés à la cybersécurité.

RESPECTER LA PLANÈTE

Les partenaires d'affaires de Protech doivent prendre toutes les mesures raisonnablement possibles pour minimiser les effets négatifs de leurs activités, produits ou services sur l'environnement. Ils doivent s'assurer de respecter, voire de dépasser, les normes environnementales en vigueur dans leur juridiction.

AGIR EN CONFORMITÉ

Les partenaires d'affaires de Protech doivent, au minimum, se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur dans les pays où ils exercent leurs activités. Le Groupe Protech s'attend à ce que ce Code — ou le propre code de ses partenaires d'affaires respectant nos exigences minimales — serve de document de référence pour orienter leurs politiques internes. Les partenaires d'affaires doivent s'assurer que leurs employés se sentent encouragés à signaler rapidement à la direction toute violation réelle ou présumée de leur code de conduite.